

L'évaluation externe

L'évaluation est externe si l'acteur qui mène l'évaluation est indépendant du commanditaire et sans aucun lien avec l'objet à évaluer.

Dans une évaluation externe, l'évaluation est réalisée par une personne qui n'a aucune responsabilité directe dans la mise en œuvre de l'action. Pour garantir le degré réel d'indépendance, il est primordial de savoir comment sont choisis et qui nomme le ou les membres de l'équipe d'évaluation.

Les différents acteurs de l'action participeront, à des degrés divers, à la définition du cahier des charges (termes de référence) et notamment à la détermination de l'objet spécifique de l'évaluation,

- **L'évaluation interne,**

Une évaluation est dite interne lorsqu'elle est réalisée par un évaluateur lié au commanditaire (membre du personnel, administrateur ...) sans faire appel à un évaluateur indépendant. C'est donc par rapport au commanditaire que l'évaluation est interne.

L'auto-évaluation

On parle d'auto-évaluation lorsque l'acteur évalue son propre travail (sans faire appel à un évaluateur indépendant). L'acteur évalue sa propre action et ne porte un jugement que sur ses propres activités. Un intervenant extérieur qui se conduit comme un animateur peut être utilisé (on parle alors d'auto-évaluation assistée).

Spécificités de l'évaluation :

les caractéristiques de l'évaluation peuvent être résumées en quatre points.

 **1 - L'évaluation** est une étape dans la gestion du cycle de projet : elle doit se concevoir comme une activité intégrée au cycle de projet et non extérieure au processus.

 **2- L'évaluation** fait partie intégrante du processus de planification et devrait être prévue dès la conception de l'action en réservant un budget à cet effet et en prévoyant son calendrier.

 **3- Efficacité** L'**efficacité** c'est la comparaison entre les objectifs fixés au départ et les résultats atteints

 **4- Efficience** : les ressources financières mobilisées par la politique ont-elles été bien utilisées ? Les résultats de la politique sont-ils à la mesure des sommes dépensées

 **5- Impact (effectivité)** : quelles sont les conséquences globales de la politique pour la société ? Ces conséquences sont-elles bénéfiques ?

 **6 - Pertinence** : une politique se justifie très généralement par l'identification d'un "problème de société" auquel les pouvoirs publics se sentent tenus de faire face.

Objectifs de l'évaluation

 aider le commanditaire politique à porter un jugement de valeur sur la politique évaluée

 contribuer pratiquement à l'amélioration de la politique évaluée

 L'évaluation ne se définit pas seulement par sa fonction immédiate (c'est-à-dire mesurer les résultats) mais aussi par ses fonctions institutionnelles.

 L'évaluation aide à la prise de décision

 L'évaluation rend des comptes

 L'évaluation contribue à l'appui interne et à l'apprentissage

 L'évaluation contribue au développement et à la motivation des acteurs

 L'évaluation est un outil d'information interne à l'action

 L'évaluation sert de médium de communication externe

- **L'audit interne**
- L'audit interne est une fonction essentielle et spécifique des organisations et services publics
- Les outils de l'audit interne :
- un programme de travail portant sur l'ensemble de l'activité du service publique (organisation – fonctionnement) et décomposition de la fonction et du processus audité
- Les outils de description :
- les organigrammes_hiérarchiques et fonctionnels

	Agents concernés - relation au service – application informatique – questionnaires d'auto évaluation	Textes de références – manuels des procédures – diagrammes de circulation des documents
Les fonctions		

- Outils d'interrogation :
Sondage – statistiques – entretiens – vérifications – rapprochements
- Outils de formulation d'audit :
SWOT – AFOM
- Outils informatiques :
Intranet_– logiciels d'extractions de données - d'évaluation et d'analyse
- objectif du manuel d'audit :
Servir de programme
Régularité
Fiabilité
Conformité
Assurer un bon fonctionnement du service